

Petrocaribe : instrument néo-bolivarien d'intégration régionale centraméricaine et caribéenne

L'Accord de Coopération Énergétique (ACE) Petrocaribe est un pacte de sécurité énergétique proposé par Hugo Chávez Frías, Président de la République bolivarienne du Venezuela. Créé en Juin 2005, l'accord institue des livraisons de pétrole vénézuelien à des tarifs préférentiels en direction des États de la Caraïbe et d'Amérique Centrale et vise un « usage rationnel et solidaire des ressources énergétiques » ¹.

Cet accord a comme antécédents l'Accord de San José, signé en 1980, et l'Accord de Coopération Énergétique de Caracas du 19 octobre 2000. D'autre part, Petrocaribe participe pleinement des initiatives Petroamérica (2004) et ALBA² (2001).

Selon les autorités vénézueliennes, l'initiative Petrocaribe est une « proposición de integración a partir de puntos de interés común para América Latina u el Caribe [...] El nacimiento de Petrocaribe es la consecuencia logica de un proceso que busca la integración real de nuestros paises »³. Ce projet d'intégration régionale fait écho à l'Alternative Bolivarienne pour les Amériques (ALBA) qui promeut « le développement humain et social, ainsi que politique et économique, en se basant sur la coopération et le développement équitable des nations participantes [...] L'initiative ALBA privilégie l'identité, le respect de la souveraineté, l'autodétermination des peuples »⁴. Sur la base de ces principes, Petrocaribe se veut non seulement un instrument de promotion de la souveraineté énergétique mais également « una pieza clave para una vocación de independencia »⁵.

A la fin de l'année 2008, 18 États ont signé cet Accord. La première vague d'adhésion correspond à la signature de l'accord, le 29 Juin 2005, intégrant treize États. Les premiers membres sont : la Grenade, la Dominique, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, la Jamaïque, Cuba, Antigua et Barbuda, les Bahamas, la République Dominicaine, le Surinam, le Guyana, Saint-Christophe-et-Niévès, Haïti et Belize. La seconde vague s'étale sur deux années. Le Guatemala, le Nicaragua, le Honduras et très récemment le Costa-Rica sont les membres de la deuxième vague d'adhésion.

Les étapes de l'initiative Petrocaribe

-24/25 Août 2004 : Rencontre technique sur Petrocaribe, Kingston, Jamaïque.

Cette rencontre a considéré les options légales, financières et de gestion. La rencontre a également révisé les statuts du raffinement et de la distribution de pétrole pour la région des Caraïbes.

¹ PDVSA, *Contacto con la nueva PDVSA*, « Nace Petrocaribe », n°1, 2005, disponible sur le site http://www.pdvsa.com/interface.sp/database/fichero/publicacion/581/14.PDF

^{2 «} en el marco de los principales rectores de la ALBA », PDVSA, « Nace Petrocaribe », n°1, 2005

³ Ministerio de Communicación e Información de Venezuela, « Petrocaribe. Integración solidaria », Première édition Juillet 2005, p.8

⁴ Ministerio de Communicación e Información de Venezuela, « Petrocaribe. Integración solidaria », Première édition Juillet 2005, p.9

⁵ Ministerio de Communicación e Información de Venezuela, « Petrocaribe. Integración solidaria », Première édition Juillet 2005, p.12



-26-27/08/2004 : Seconde rencontre des Ministres de l'énergie de la Caraïbe sur l'initiative Petrocaribe, Montego Bay, Jamaïque.

Lors de cette rencontre Petrocaribe a été présenté comme un « catalyseur » visant à l'introduction d'une approche alternative d'accès au marché, de production, et de correction des inégalités des prix.

-4-6/09/2005: Rencontre des Ministres de l'Energie et Chefs de Gouvernement en vue de la finalisation de l'Accord Petrocaribe, Montego Bay, Jamaïque

-29/06/2005 : 1^{ère} Rencontre énergétique des Chefs d'Etats et/ou de Gouvernement de la Caraïbe au sujet de l'Accord Petrocaribe (Puerto la Cruz – Venezuela)

-06/09/2005 : 2^{ème} Rencontre énergétique des Chefs d'Etats et/ou de Gouvernement de la Caraïbe au sujet de l'Accord Petrocaribe (Montego Bay- Jamaïque)

−10/08/2007 : 3^{ème} Rencontre énergétique des Chefs d'Etats et/ou de Gouvernement de la Caraïbe au sujet de l'Accord Petrocaribe (Cienfuegos – Cuba)

-21/12/2007 : 4^{ème} Rencontre énergétique des Chefs d'Etats et/ou de Gouvernement de la Caraïbe au sujet de l'Accord Petrocaribe (Caracas - Venezuela)

−12/07/2008 : 5^{ème} Rencontre énergétique des Chefs d'Etats et/ou de Gouvernement de la Caraïbe au sujet de l'Accord Petrocaribe (Maracaibo – Venezuela)

L'Accord de Coopération Énergétique Petrocaribe

Le volet énergétique

Selon les autorités vénézueliennes et les déclarations institutionnelles provenant des Sommets de chefs d'États et de Gouvernement pour Petrocaribe, l'accord s'articule autour de quatre axes fondamentaux :

- 1. l'approvisionnement en pétrole;
- 2. le développement de l'offre de gaz;
- 3. la promotion des énergies alternatives ;
- 4. l'appui aux économies d'énergie.

L'initiative Petrocaribe consiste à résoudre dans un premier temps les inégalités d'accès aux ressources énergétiques, par la voie d'un « nouveau schéma plus favorable d'échanges équitables et justes » entre les pays de la région des Caraïbes et d'Amérique Centrale. Le programme Petrocaribe a été conçu comme un organisme multilatéral capable d'assurer la coordination et l'articulation des politiques énergétiques incluant le pétrole et ses dérivés (la coopération technologique, le développement des infrastructures énergétiques et la promotion des sources d'énergie alternatives).

Destiné à réduire le montant de la facture énergétique, Petrocaribe prévoit la livraison de pétrole aux pays de la région bénéficiant de conditions préférentielles. Les termes de l'accord sont fixes et





identiques pour l'ensemble des membres mais peuvent varier en fonction des prix du cours du pétrole. Pour un baril à plus de 100 USD, 50% du carburant livré est payable sous 90 jours. Le solde fait l'objet d'un crédit étalé sur 25 ans (avec une période de grâce de 2 ans) suivant un taux d'intérêt de 1%. Par ailleurs, Hugo Chávez conditionne son offre à la création préalable d'entreprises publiques ou mixtes pour faciliter la gestion du secteur énergétique dans les différents États.

Suite à la hausse vertigineuse des prix du pétrole lors de l'été 2008, Hugo Chávez a décidé d'assouplir les modes de tarification du brut afin d'atténuer l'impact de la hausse des cours. Le Président vénézuélien a proposé que les membres ne paient plus que 40% de leurs factures pétrolières dans les 90 jours suivant la livraison et les 60% restants dans un délai de 25 ans.

Chaque État partie à l'ACE reçoit un volume spécifique de pétrole fixé sur demande des autorités puis arbitrage de la compagnie pétrolière vénézuelienne, PDVSA. Ainsi, pour l'année 2008, c'est 314 000 barils par jour que le Venezuela a livré aux pays de la Caraïbe et d'Amérique Centrale. Les volumes sont répartis comme suit (en barils/jour) : Honduras / 20 000, Suriname / 10 000, Saint-Christophe-et-Nièves / 700, Saint Vincent et les Grenadines / 1000, Guyana / 5200, République Dominicaine / 50 000, La Dominique / 1000, Antigua-et-Barbuda / 4400, Belize / 4000, Grenade / 1000, Cuba / 98 000, Haïti / 14 000, Jamaïque / 36 000, Guatemala / 20 000, Nicaragua / 27 000, Costa-Rica / 20 000, Sainte-Lucie / 1700.

1) La structure décisionnelle de l'ACE Petrocaribe

Conseil Ministériel: le Conseil Ministériel est composé des Ministres de l'Energie de chacun des Etats signataires de l'Accord ou de leurs représentants directs. Ce Conseil est la structure dirigeante du programme et est présidé par le Ministre de l'Energie et du Pétrole vénézuélien, Rafael Ramirez.

Député-Président : cette fonction est occupée par les Ministres de l'Energie des États parties selon un système de rotation. Le Député-Président a pour mission de coordonner les politiques, stratégies et plans mis en œuvre, de déléguer les fonctions aux entités en charge de tâches spécifiques (les Groupes Techniques ou Équipes de travail) et de décider des priorités de l'organisation. Enfin, il a une compétence décisionnelle et d'arbitrage sur l'adhésion ou le retrait d'un membre.

Secrétariat Exécutif: physiquement situé au sein du Ministère de l'Energie et du Pétrole du Venezuela, le Secrétariat Exécutif est chargé de la préparation de l'agenda, de l'administration des affaires courantes du programme, de l'application et du suivi des mesures décidées par le Conseil Ministériel.

Groupes Techniques: les trois structures mentionnées sont assistées par des « Grupos Tecnicos », chacun assurant une mission spécifique concernant un secteur donné de la coopération énergétique. On compte neuf Groupes Techniques, dont sept ont été mis en œuvre après le 3ème Sommet de Cienfuegos à Cuba (2007): un Groupe Technique des Économies et de l'usage efficient de l'énergie, un Groupe Technique des Énergie renouvelables, assisté d'un Sous-Groupe de l'énergie Géothermique, un Groupe Technique du Gaz, un Groupe Technique du Plan communicationnel, un Groupe Technique de la Formation et de l'Entraînement des cadres techniques et professionnels en matière énergétique et enfin un Groupe Technique du Mécanisme de Vérification et d'Audit, complété par un Mécanisme de vérification et d'audit des





Auteur: Kevin Parthenay

volumes de livraison et des ressources provenant du Fond ALBA-CARIBE. Le Groupe de travail Economico-financier et le Groupe Technique d'évaluation de la problématique de la production, de l'acquisition et des coûts des fertilisants dans la zone Caraïbe ont été mis en place à la suite du 4ème Sommet de Caracas (2007)

2) La structure opérationnelle de l'ACE Petrocaribe

PDVSA: Petróleos de Venezuela (PDVSA) est la compagnie pétrolière nationale du Venezuela. Elle est présidée par le Ministre de l'Energie et du Pétrole, Rafael Ramirez.

PDV-CARIBE: PDV-CARIBE est une filiale de PDVSA créée spécialement pour le programme Petrocaribe. Présidée par Luis Rivas, l'entreprise garantit une relation directe, sans intermédiaire, avec les entreprises nationales des pays de la Caraïbe. Le Venezuela, à travers la compagnie d'État PDVSA, a fourni la logistique nécessaire pour que l'accord Petrocaribe soit mis en œuvre le plus rapidement possible et que les pays signataires puissent constater les bénéfices de l'accord, notamment les économies réalisées sur le fret⁶. PDV-CARIBE est également chargée d'organiser un réseau logistique de tankers, de stockage et livraison.

Entreprises nationales: la condition préalable aux livraisons de pétrole et à l'application de l'Accord de Coopération Energétique Petrocaribe est que chaque État signataire se dote d'une entreprise publique ou mixte pour la mise œuvre du programme. La constitution de ces entreprises mixtes est destinée au « développement des infrastructures, au transfert de technologie ainsi qu'à d'autres intérêts stratégiques »⁷.

Deux Etats seulement n'ont pas mis en place d'Entreprise mixte, assurant la gestion des livraisons et leurs paiements par une Entreprise d'Etat, c'est le cas du Suriname et du Guyana. Tous les autres pays ont créé une entreprise mixte : PDVSA Cuba / PDV-CUPET (Cuba), PDV CARIBE Antigua & Barbuda LTD (Antigua-et-Barbuda), Alba Petrocaribe Belize Energy Limited (Belize), PDV Caribe Dominica LTD. / Dominica Petroleum Company LTD (La Dominique), PetroCaribe Grenada LTD (Grenade), ALBA Petróleos de Nicaragua (Nicaragua), ALBA Petróleos de El Salvador (El Salvador), Petrocaribe Jamaica Limited (Jamaïque), PDV Saint Kitts and Nevis LTD (Saint-Christophe-et-Nièves), PDV Caribe San Vicente y Las Granadinas Limited. (Saint-Vincent-et-les-Grenadines).

« Alba-Caribe » : le volet social de Petrocaribe

Le programme Petrocaribe est destiné à garantir la sécurité énergétique mais également à favoriser le « développement économique et social de la *communauté* des Caraïbes »⁸.

Dans la perspective de ce développement économique et social, le Venezuela a apporté un capital initial de 50 millions de dollars⁹. Ce capital initial sera complété par la contribution des États parties

⁶ PDVSA, *Contacto con la nueva PDVSA*, n°1, 2005, disponible sur le site : http://www.pdvsa.com/interface.sp/database/fichero/publicacion/581/14.PDF

⁷ PDVSA, *Contacto con la nueva PDVSA*, n°11, 2007, disponible sur le site : http://www.pdvsa.com/interface.sp/database/fichero/publicacion/2763/200.PDF

⁸ PDVSA, *Contact con la Nueva PDVDA*, n°7, Août 2006, disponible sur le site : http://www.pdvsa.com/interface.sp/database/fichero/publicacion/2606/190.PDF

⁹ Ministerio de Communicación e Información de Venezuela, « Petrocaribe. Integración solidaria », Première édition





à l'Accord Petrocaribe, qui doivent y verser l'intégralité des économies réalisées sur la facture énergétique, elle-même issue des conditions préférentielles de vente.

La dimension économico-sociale de Petrocaribe, au travers de ALBA-CARIBE, vise la « transformation des sociétés latino-américaines et caribéennes, en les rendant plus justes, plus équitables, plus participatives et plus solidaires » ¹⁰. Dans la perspective de l'intégration régionale bolivarienne, Petrocaribe a la prétention d'éliminer les inégalités sociales, d'améliorer la qualité de vie des populations et de favoriser la participation des peuples à la détermination de leurs propres destins.

Les rentes du pétrole sont ainsi déversées dans des programmes de « développement endogène » ¹¹, des missions sociales de transformation sociale, culturelle et économique (Mission Ribas, Sucre, Robinson : « Yo sí puedo », etc).

Depuis la naissance de l'accord, la Caraïbe aurait réalisé 437 MUSD d'économie sur la facture pétrolière contre 800 MUSD pour l'Amérique Centrale. Cependant, l'inégalité des économies réalisées sur ce programme est manifeste. Le principal bénéficiaire est le Guatemala qui a réalisé des économies conséquentes d'un montant de 1 MdUSD de dollars. Le Nicaragua ou le Honduras ont respectivement économisé 550 MUSD et 17 MUSD.

Conclusion

En guise de conclusion, replaçons la réflexion sur Petrocaribe dans le cadre plus large de l'intégration régionale. D'après Benedicte Bull, bien que l'intégration régionale centraméricaine des années 1950-1960 ait ciblé principalement la paix, la démocratie et le développement, c'est l'économie et le souci de l'inclusion dans le marché global qui a prévalu. Ce n'est que lors de la seconde vague, en 1990, que la notion de sécurité a structuré la rhétorique de l'intégration, la concevant toutefois dans une perspective militaire l'2. Dès lors, Bull indique que l'intégration régionale centraméricaine n'a pas connu de processus de « régionalisation » spontanée parallèle à l'intégration économique globale. En d'autre terme, l'intégration ne s'est pas accompagnée d'un processus d'intégration sociétale, laissant les organisations de la société civile et les peuples en marge d'une intégration économique globale.

Sur la base de ces propos, qu'apporte le programme Petrocaribe?

L'Accord de Coopération Énergétique (ACE) Petrocaribe tente de concilier plusieurs approches : sécurité énergétique, développement économique et développement social. L'approche économique de Petrocaribe consiste à relever le défi de la globalisation en permettant aux États d'Amérique Centrale et des Caraïbes d'avoir un accès « équitable » à l'énergie. D'autre part, le volet social de Petrocaribe permet le rattachement du programme à la dynamique ALBA, qui promeut la mise en œuvre d'un processus de régionalisation pour les peuples et par les peuples d'Amérique Centrale et de la Caraïbe, ainsi qu'un développement social endogène. Enfin, en tant que « Traité de sécurité énergétique », Petrocaribe entend préserver les nations et les peuples contre les inégalités et les

Juillet 2005, p.12

¹⁰ PDVSA, rubrique « Petrocaribe », disponible sur le site : http://www.pdvsa.com/

¹¹ PDVSA, rubrique « Desarollo Endógeno », disponible sur le site : http://www.pdvsa.com/

¹² BULL Benedicte, « New Regionalism in Central America », *Third World Quarterly*, Vol. 20, No. 5, New Regionalisms in the New Millenium (Oct., 1999), pp. 957-970





injustices issues de la globalisation.

Petrocaribe: instrument « d'intégration par le bas »?

Comme l'a montré une étude réalisée sur la communication institutionnelle de l'ALBA¹³, contrairement à ce que l'organisation promeut, c'est à dire l'intégration des sociétés et des peuples, le processus d'intégration régionale se réalise principalement par le haut. Ainsi, à l'instar des « projets menés dans le cadre de ce modèle d'intégration (qui) relèvent d'abord d'une coopération bilatérale plutôt que de la construction d'un espace de solidarité entre les peuples », le programme Petrocaribe laisse peu de place à la coopération multilatérale et à la solidarité, la définition et la réalisation des projets se faisant principalement par et depuis le Venezuela.

Par ailleurs, bien que de nombreuses initiatives solidaires aient été mises en œuvre, Petrocaribe demeure essentiellement un outil de la politique vénézuelienne. *Petroalimentos* en est un bon exemple. Destiné à financer des initiatives dans le domaine agricole, le programme met à disposition, pour les membres de Petrocaribe, un fond alimenté par une contribution de 0.5\$ par baril de pétrole exporté hors-accord. Le Venezuela demeure néanmoins le seul décideur de la distribution des fonds, comme l'a montré l'allocation d'aides pour les pays touchés par la crise alimentaire lors de l'été 2008.

Par conséquent, le constat initial effectué pour l'ALBA peut vraisemblablement être étendu à l'accord Petrocaribe.

Il semble dès lors plus prudent de considérer la dynamique et l'impact du programme Petrocaribe sur le temps-long. Il n'en demeure pas moins qu'une véritable opportunité *d'intégration par le bas* est présente dans cette région d'Amérique Centrale et des Caraïbes. A voir, cependant, si ces instruments proposés par le Venezuela de Chávez demeureront de simple leviers d'opportunité politique ou de véritables outils de coopération entre États.

Kevin Parthenay Sciences Po - Master Politique Comparée Spécialité Amérique Latine

-

¹³ Castanier, Commet, Lazreg, Marin, « La communication institutionnelle de l'ALBA: des principes affichées à la réalité de l'action », OPALC - Observatoire politique de l'Amérique latine et des Caraïbes, <u>www.opalc.org</u>, 2007-2008



code | Analyse

Titre du document : Petrocaribe : Instrument néo-bolivarien d'intégration régionale centraméricaine et caribéenne Auteur : Kevin Parthenav

Bibliographie indicative

Articles académiques

- > BULL, Benedicte, « New Regionalism in Central America », *Third World Quarterly*, Vol. 20, No. 5, New Regionalisms in the New Millenium (Oct., 1999), pp. 957-970
- > SANDERS Ronald, « Venezuela in the Caribbean : Expanding its Sphere of Influence », *The Round Table*, vol.96, n°391, Août 2007, pp. 465-476
- > CORONEL Gustavo, « Pétropolitique dans un Etat autoritaire : l'exemple du Venezuela d'Hugo Chávez », Outre-Terre, 2007/1, p.205-226.
- > KOURLIANDSKY Jean-Jacques, « Politique étrangère du Venezuela. Le choc des mots, le poids des réalités », Revue internationale et stratégique, 2006/4, n°64, p. 39-52
- » ROSIO VARGAS (del) Maria, « La integracion energética en América del sur : la iniciativa de Petroamérica », *Revista de Estudios Latinoamericanos*, n°40, 2005, Universidad Nacional Autonoma de México, pp. 265-288

Documentations institutionnelles:

- Ministerio de la Comunicacion e Informacion, *Petrocaribe*, *integracion solidaria*, Juillet 2005
- ➤ Resoluciones 04.03-05, adoptadas por la 4ta. Reunión (Extraordinaria) del Consejo Ministerial de Petrocaribe en el marco de la V Cumbre Extraordinaria de Petrocaribe. Maracaibo, Venezuela, 12 de julio de 2008
- Declaración de la V Cumbre Extraordinaria de Petrocaribe. Maracaibo, Venezuela, 13 de julio de 2008
- Resoluciones 04.02-05 adoptadas por la 5ta. Cumbre Extraordinaria de Jefes de Estado y de Gobierno de Petrocaribe. Maracaibo, Venezuela, 13 de julio de 2008

Liens

PDVSA:

Site institutionnel de la compagnie pétrolière vénézuelienne et ses filiales http://www.pdvsa.com/index.php?tpl=interface.sp/design/readmenu.tpl.html&newsid_obj_id=449&newsid_temas=48

ALBA:

Site institutionnel de l'Alternative bolivarienne pour les Amériques http://www.alternativabolivariana.org/modules.php?name=News&new_topic=35